M. FISHER: Je suppose que ce taux est de \$1.50 pour 50 milles; c'est un tarif bien raisonnable.

M. Scott: Oui.

Le Président: Voulez-vous poser une question, monsieur Crouse?

M. CROUSE: Oui, monsieur après l'achèvement de cette ligne, direz-vous que Sainte-Anne-des-Monts deviendra un point de transbordement pour la rive nord.

M. BALCER: Actuellement, il existe un service de bateaux traversiers à cet endroit. Le trafic y est sans cesse croissant; on espère bien que, grâce à ce nouvel embranchement, les gens de la région de Sept-Îles viendront s'approvisionner à Sainte-Anne-des-Monts.

M. CROUSE: Peut-on supposer qu'une des raisons qui vous pousse à construire cette ligne, c'est d'assurer un meilleur service, ce qui aura comme conséquence d'augmenter le tonnage en provenance ou à destination de la région de la rive nord?

M. Balcer: Oui, je crois pouvoir dire cela. Le gouvernement actuel a entrepris une étude très poussée de la situation qui existe sur les deux rives du Saint-Laurent en aval de Québec; nous avons découvert que cette vieille région manque de bons services de navires traversiers et de communications efficaces.

M. CROUSE: Y a-t-il un bon réseau routier sur la rive nord?

M. Balcer: Oui, monsieur. On est en train de construire présentement une route à destination de Sept-Îles. La plus grande partie de la population qui travaille sur la rive nord vient de la rive sud. Il n'y a qu'une seule ferme sur la rive nord, alors que la rive sud est une région agricole: il n'y avait pas de moyen de communication entre les deux rives. Le gouvernement actuel a créé un service de bateaux traversiers qui relie Rimouski à Baie Comeau. Ce service existe depuis deux mois et son exploitation est un immense succès. Ce succès dépasse toutes les prévisions.

Le semaine dernière nous avons autorisé la construction d'un nouveau bateau, l'aménagement de nouvelles installations portuaires et l'inauguration d'un nouveau service entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup; nous sommes en train de construire un nouveau quai à Matane et nous avons approuvé l'établissement d'un nouveau service de transbordeurs à passerelle carrossable entre Matane et Godbout. Ce nouvel embranchement ferroviaire facilitera le service de transbordement entre Sainte-Anne-des-Monts et Sept-Îles. Dans quelques années à peine, la situation économique de la région du bas du fleuve Saint-Laurent aura, selon moi, changé du tout au tout.

M. Crouse: Dans la question qu'il a soulevée, M. Fisher a signalé, sauf erreur, que cette ligne ferroviaire desservirait quelque 100,000 personnes dans cette région. M. Fisher aurait-il l'obligeance de dire au comité combien il y avait d'habitants dans la région où cette mine de fer, qui doit fermer ses portes incessamment, est située?

M. Fisher: Cette mine ne ferme pas ses portes. N'ayez pas cette impression. Je voulais simplement prouver que cette ligne ferroviaire existe depuis cinquante ans et que le Canadien-National, apparemment, n'a pu la rendre rentable.

M. McDonald (Hamilton-Sud): Mais cette ligne dessert la mine.

M. FISHER: Quant à la population, je ne saurais vous fournir de chiffres précis. La population est disséminée entre Fort-William et Winnipeg et je suppose qu'elle est d'environ 100,000 personnes. C'est le chiffre qu'on donne ici également. Ces gens sont tributaires de qui? Il faudrait demander à un démographe, qui possède les chiffres du dernier recensement, de nous fournir ce renseignement.